

# à propos d'une nouvelle façade



**Jean-Pierre Sueur**  
Maire d'Orléans

**17 février.** L'inauguration de la nouvelle façade des Halles Châtelet est un événement. Désormais, lorsque nous traversons le pont George V, une nouvelle perspective s'offre à nous dans l'axe de la rue Jean Hupeau. De même, en venant de la Loire par la rue des Hôtelleries ou par la rue au Lin, nous découvrons un nouveau fronton qui s'harmonise avec les architectures voisines. S'il est un lieu où l'on doit impérativement se préoccuper de la relation entre les façades, les pignons, les toits, les couleurs, les nuances et l'environnement naturel et urbain, c'est bien ici.

Les quatre équipes d'architectes retenues pour le concours relatif au site de la Charpenterie travaillent actuellement. Là encore, l'enjeu est considérable. Il s'agit de donner une nouvelle vitalité à l'espace

présentement occupé par un disgracieux parking et de prévoir, en une seconde phase, un édifice de qualité pour accueillir les marchés aujourd'hui abrités par les « champignons », conçus, au départ, comme une architecture de transition, et qui donnent des signes de fatigue. Un peu plus loin, le long de la rue des Tanneurs, de nouveaux logements sont en cours d'achèvement cependant qu'une résidence universitaire est en construction à l'angle de la rue Saint-Flou et de la rue de la Folie.

Le renouveau de notre centre ancien, si vital pour l'avenir d'Orléans, est donc bien engagé. Il se traduit par des actes concrets. Nous en reparlerons.

**19 février.** Il faut évidemment que les jeunes issus des trois collèges de la Source continuent à être accueillis au Lycée Voltaire. Comment pourrait-on justifier qu'on les contraigne à des déplacements inutiles alors qu'ils habitent, pour la plupart, à proximité de ce lycée ? Il est, de la même manière, très logique que les jeunes de Saint-Marceau soient accueillis au lycée dont la construction avance à vive allure dans ce même quartier de Saint-Marceau. Je proposerai au conseil municipal de se prononcer sans ambiguïté sur ces points et de soutenir ainsi la position de la très grande majorité des parents d'élèves et des enseignants.

**20 février.** Au cours du mois de mars, nous pourrons commencer d'utiliser partiellement la trémie actuellement en construction au

carrefour Candolle, dans le sens nord-sud. Les importants travaux accomplis pour remplacer l'auto-pont auront, certes, entraîné quelques contraintes. Mais, au total, les choses se seront plutôt bien passées. J'y vois la preuve que lorsque les travaux sont bien maîtrisés, on peut limiter la gêne qu'ils occasionnent. J'y vois, en second lieu, une conséquence du succès de la carte « Transloire ». Je rappelle que celle-ci permet d'emprunter, à un tarif très intéressant, le pont de l'autoroute pour traverser la Loire. Réservée aux habitants de l'agglomération d'Orléans, cette carte est le fruit d'une convention entre le SIVOM et Cofiroute. Le succès de cette carte s'est traduit par une meilleure utilisation, au sein de l'agglomération, d'une autoroute qui est loin d'être saturée - ce qui a contribué à « désengorger » le carrefour Candolle et à y rendre la circulation relativement fluide, malgré les travaux. Cela doit nous inciter à pérenniser cette carte au-delà de cette période des travaux.

**21 février.** A propos des franchissements de la Loire, je suis frappé de ce que le profil du futur « pont ouest », conçu par l'architecte Santiago Calatrava, a séduit tous ceux qui ont vu les esquisses. J'aimerais tellement que l'on démontre en cette occasion que, lorsque son dessein est pur et noble, l'œuvre de l'homme peut s'harmoniser très profondément avec le génie du fleuve. ■